



Mémoire sur le Plan climat de la ville de Saguenay

Présentation du parti Unissons Saguenay

Unissons Saguenay est un parti politique municipal progressiste et environnementaliste qui regroupe des citoyens et des citoyennes désirant défendre des idées innovantes et audacieuses concernant l'environnement, l'économie sociale, la culture, l'urbanisme et les services municipaux. www.unissonssaguenay.com

Appui au Plan climat, avec les améliorations suivantes

Unissons Saguenay salue la rédaction d'un plan climat pour notre ville et appuie ce plan auquel nous vous soumettons aujourd'hui les ajouts suivants.

Gouvernance

Formation requise

Nous appuyons les objectifs et mesures et actions du Plan afin de développer une culture de l'adaptation aux changements climatiques au sein de la ville de Saguenay. Nous savons que pour réaliser un changement de culture au sein d'une importante organisation comme la ville, il sera nécessaire que les personnes exerçant les plus hautes fonctions soient convaincues, à commencer par les conseillers et le personnel de la direction générale et des directions, et qu'une volonté politique venant d'en haut soit manifeste au quotidien. Une formation appropriée s'impose donc en premier lieu.

Structurer la mise en œuvre

Établir un échéancier pour l'atteinte des cibles et en assurer l'imputabilité auprès de la population.

S'assurer que Promotion Saguenay se donne les mêmes objectifs que le Plan climat par la venue d'entreprises résolument durables. En assurer l'arrimage.

Milieux naturels

Eau

Concernant l'objectif de préserver la qualité et la quantité d'eau, nous souhaitons attirer votre attention sur les éléments suivants qui ont une importance stratégique en contexte de réchauffement climatique, que ce soit en amont ou en aval :

- S'assurer de la protection de la forêt Cyriac et des rives du Lac Kénogami, le réservoir d'eau potable pour 75% des citoyens de la ville, par le moyen d'une aire protégée ou toute autre mesure efficace.
- Produire et diffuser un portrait de l'état des réserves d'eau potable de surface et des nappes phréatiques, ainsi qu'un plan de gestion qui tient compte du développement résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

Foresterie

Concernant les pratiques de foresterie urbaine ou autre, nous souhaitons que les expériences comme la forêt nourricière de l'UQAC soient multipliées et que des organismes comme Eurêko! Et l'Éco-kartier soient mis à contribution.

Milieux humides

- Produire et diffuser la nouvelle carte des zones inondables à partir des données du gouvernement du Québec, établir un plan d'action et modifier le zonage en conséquence.

Infrastructures

Empreinte écologique des bâtiments

- Promouvoir les programmes actuels de transition vers le chauffage électrique. Faire des représentations afin de bonifier ou prolonger ces programmes au besoin. Collaborer pour en faciliter l'application et la mise en œuvre.
- Encourager et faciliter le partage des espaces pour les travailleurs autonomes, les organismes communautaires, les associations, les PME, afin d'économiser l'énergie et favoriser des synergies.

- Encourager l'économie circulaire à tous les niveaux de l'économie, PME ou grande entreprise.

Débordements des eaux usées

- Nous appuyons fortement la mesure visant à éliminer les égouts unitaires et à séparer les eaux pluviales des eaux sanitaires. Il s'agit certainement d'une priorité. Rappelons que la Fondation Rivières, qui fait un suivi des débordements, estime que [Saguenay arrive au second rang au Québec](#), pour les débordements d'eaux usées. Il est nécessaire de prévenir ces déversements en cas de fortes pluies en améliorant l'efficacité des installations actuelles de traitement, et par un plan de gestion des eaux de pluie qui inclut les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel.

Approvisionnement en eau

- Envisager de taxer la surconsommation d'eau, notamment pour les piscines en fonction de leur dimension.
- Évaluer l'efficacité de l'expérience actuelle des compteurs d'eau et envisager leur généralisation à partir d'un certain seuil de consommation, principalement pour les secteurs commercial et industriel.

Infrastructures routières

- Considérer d'autres types de revêtement que l'asphalte.

Milieux de vie

Verdissement

- Remplacer l'asphalte dans des endroits publics comme les écoles.

Aménagement

- Afin de favoriser la densification tout en luttant contre la pénurie de logements, encourager la construction de maisons d'arrière-cour ou de minimaisons de fonds de cours. De plus, favoriser la construction de logements sociaux hors marché par des fiducies d'utilité sociale.

Mobilité durable

Les transports seront en grande augmentation des GES, ce qui représente un volume considérable. Les déplacements actifs sont donc des enjeux prioritaires.

- L'amélioration du transport en commun par une augmentation des fréquences dans les circuits plus achalandés, par une plus grande souplesse pour répondre à la demande variable, par la gratuité pour les clientèles étudiantes et aînées.
- L'aménagement et l'entretien adéquat des pistes cyclables, des sentiers et trottoirs vers les établissements publics ou reliant certains secteurs, par l'augmentation des traverses piétonnières sécuritaires, par des programmes de déplacements actifs et de co-voiturage en collaboration avec les grands employeurs.
- La réglementation en matière de stationnements est à revoir. Envisager l'installation de parcomètres dans le centre-ville et les pôles d'attractivité. Assortir l'obligation pour les promoteurs d'aménager des stationnements pour toute nouvelle construction ou agrandissement, à une étude en justifiant le besoin. Envisager une alternative au stationnement à étage de la zone ferroviaire en cas de démolition.

Matières résiduelles

Nous avons voulu traiter des matières résiduelles dans cette section.

- Améliorer l'efficacité de la récupération résidentielle, notamment les matières compostables, car elles en représentent la plus grande partie.
- Assurer la récupération du verre de manière à éviter qu'il aboutisse à l'enfouissement et à ce que l'on en retire la meilleure valorisation possible.
- Faciliter l'instauration d'un système de biométhanisation alimenté par les ressources agricoles, notamment, en collaboration avec des partenaires pouvant assurer la distribution.

Mobilisation

Nous appuyons complètement les objectifs et les mesures concernant la collaboration avec les partenaires et concernant la sensibilisation de la population. Parmi les mesures visant la sensibilisation, il est mentionné de fournir à la population une plateforme ou un mécanisme pour s'exprimer sur les enjeux de l'adaptation et de la réduction. Nous privilégions une plateforme interactive comme prévu dans la Politique

de participation citoyenne que Saguenay a adoptée il y a maintenant plus de trois ans et qui n'a jamais été mise en œuvre.

Participation citoyenne

La participation citoyenne est un élément fondamental de la mise en œuvre de toute mesure importante, en particulier lorsque cela implique un changement dans les habitudes des citoyens, comme c'est le cas pour le plan climat. Notre ville compte déjà quelques expériences malheureuses de projets dont la visée était bénéfique pour la communauté, mais dont l'échec fut retentissant à cause principalement que la population en général et celle plus directement concernée, n'ont pas été informées, outillées et impliquées à toutes les étapes du projet. Le projet d'usine de biométhanisation de Laterrière en est un bon exemple.

Pour ces raisons, la mise en œuvre du plan climat devrait prévoir un volet participatif permettant à la population plus directement touchée par la mise en place de mesures ayant pour effet de modifier leur environnement ou leurs habitudes, d'être informée et impliqués dès le départ, soit au niveau de la conception et de la préparation, et ensuite à toutes les autres étapes, de manière à lui permettre d'influencer le projet en vue de le rendre plus acceptable et mieux adapté.

Nous croyons que ce volet est essentiel à la mise en œuvre du plan climat.

Capacité de prévention et d'intervention

Nous appuyons les objectifs et les mesures proposées.

Pierre Dostie
Benoît Poulin
Lynda Youde

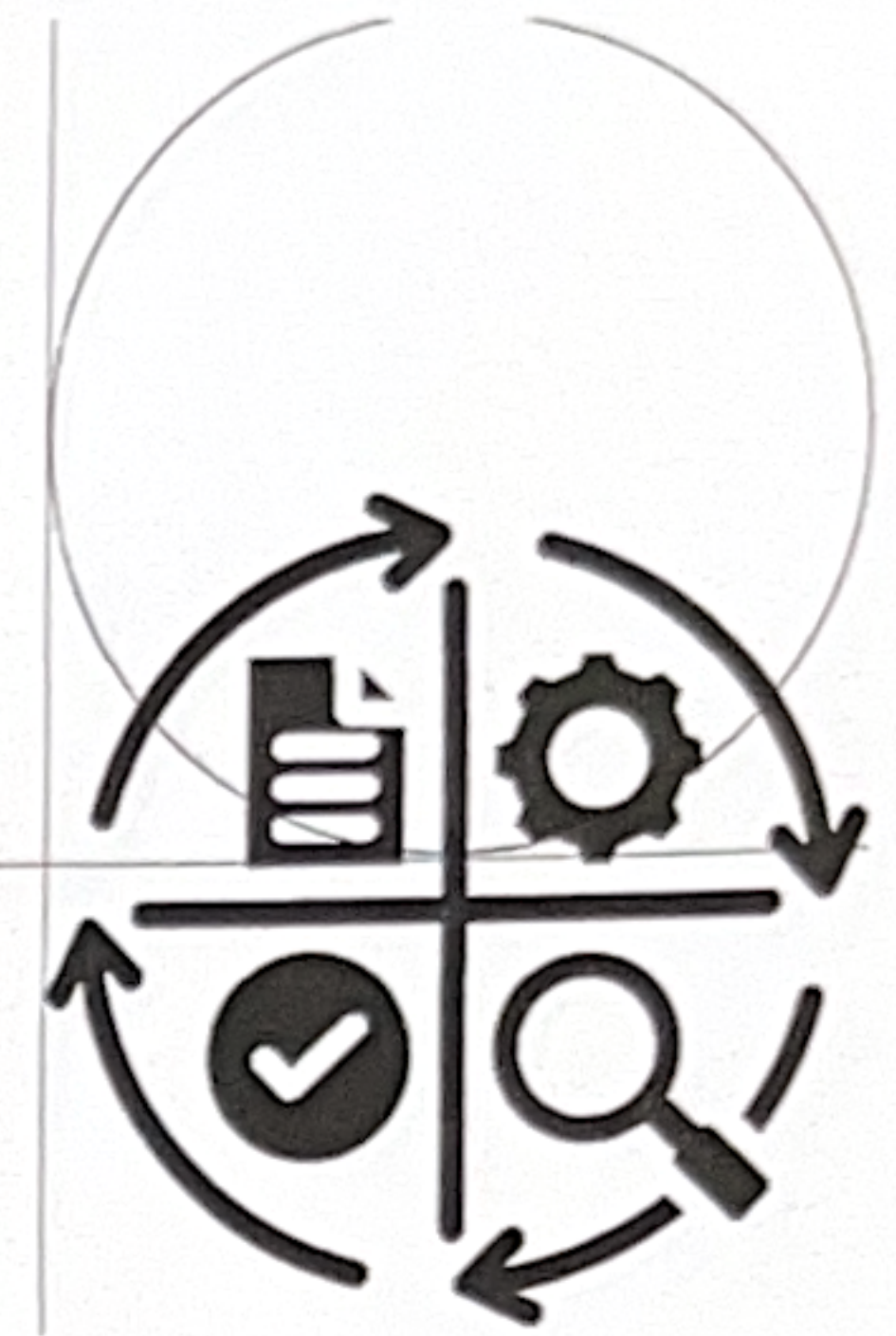
Pour le Comité de coordination d'Unissons Saguenay

2024-12-08

orientation

Gouvernance

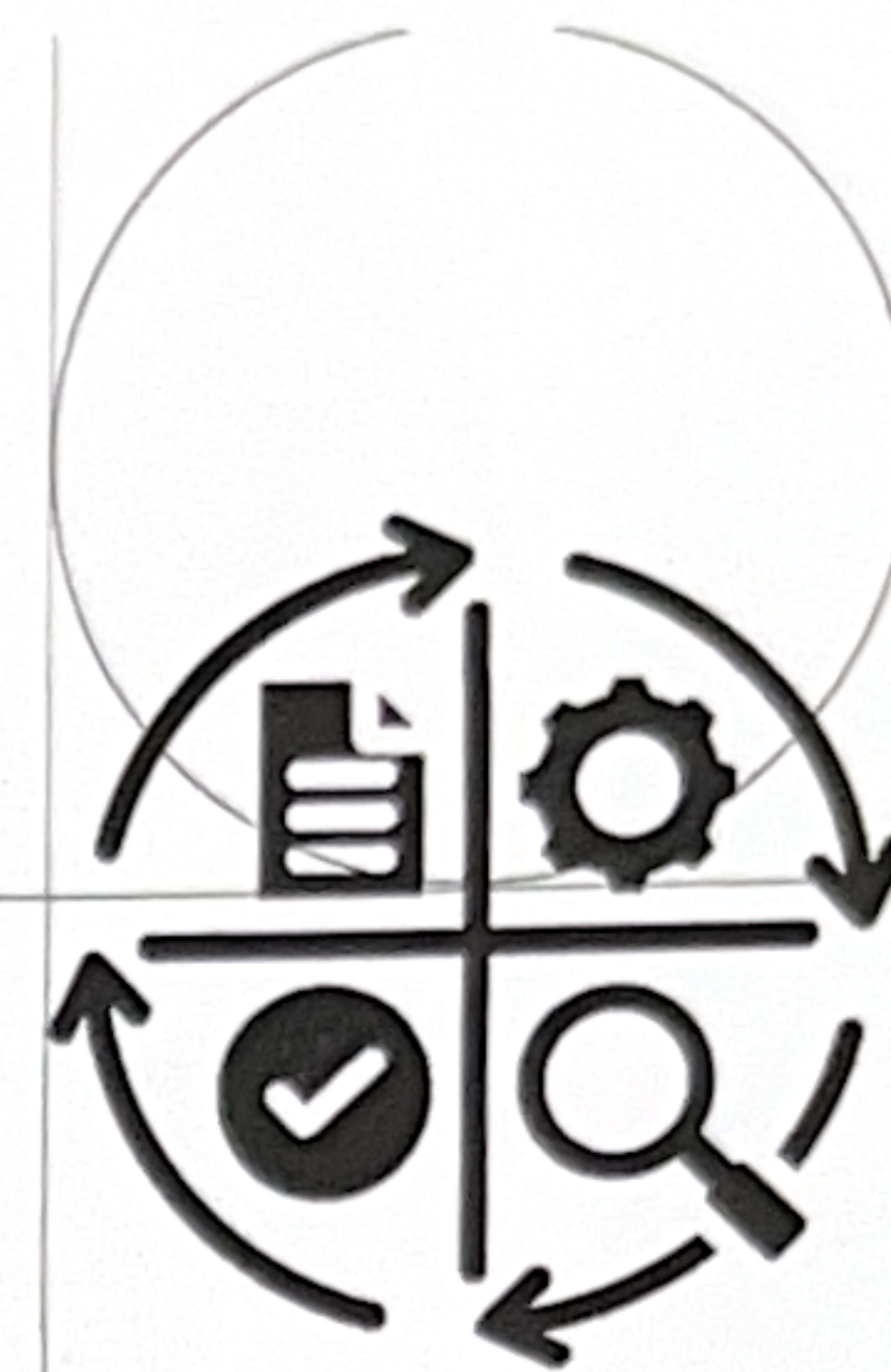
Développer une culture de l'adaptation aux changements climatiques au sein de l'organisation



Objectifs	Mesures et/ou actions
Considérer les changements climatiques dans les processus et décisions	Établir une procédure pour que la contribution (positive et négative) aux objectifs du Plan Climat soit évaluée lors des prises de décisions de la Ville Adopter des exigences claires pour atteindre les objectifs climatiques dans les différents outils organisationnels (appels d'offres, planifications et documents phares des services, procédures, etc.) Réviser les règlements existants pertinents afin d'inclure des normes pour favoriser la réduction des vulnérabilités climatiques et des GES en amont
Assurer la résilience financière municipale	Documenter le coût des impacts climatiques afin d'améliorer la planification de la réserve financière Instaurer des mesures financières (écofiscalité, incitatifs, pénalités, programmes) pour promouvoir et encadrer l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des GES
Structurer la mise en œuvre du Plan Climat	Créer une équipe multiservice dédiée à la mise en œuvre du Plan Climat Planifier les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour mettre en œuvre le Plan Climat (budget récurrent d'amélioration) Assurer l'arrimage du Plan Climat avec les autres planifications et démarches <i>Exemples : Plan stratégique 2024-2030 de la Ville de Saguenay, PGMR, PRMHH, SAD, PDMI, Plan directeur des parcs, Plans de mesures d'urgence, politique de développement social, etc.</i>

Orientation

Milieux naturels



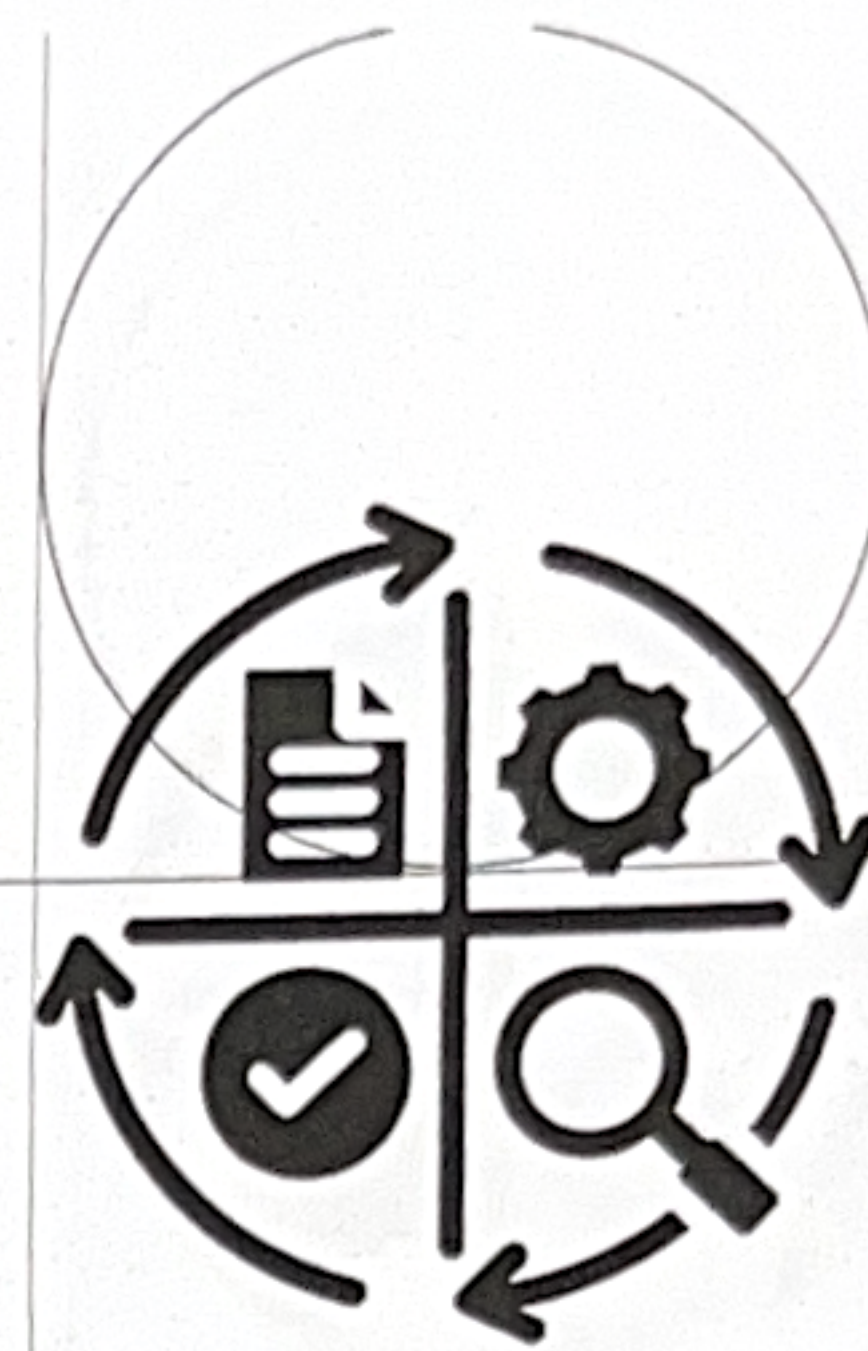
Préserver l'intégrité des milieux naturels

Objectifs	Mesures et/ou actions
Maintenir la biodiversité et la connectivité des milieux	Protéger les insectes pollinisateurs en mettant en place des abris Prendre en compte la valeur des milieux naturels (valeur écologique et économique) afin de favoriser la prise de décision informée et stratégique quant à l'aménagement du territoire Prioriser la plantation d'espèces de végétaux indigènes et de différentes variétés Aménager des espaces permettant aux animaux de se déplacer (ex. traverse à l'intérieur des ponceaux)
Préserver la qualité et la quantité d'eau en misant sur des solutions basées sur la nature, dans un contexte de perturbations hydriques	Inventorier les espaces (études) qui ont un potentiel de naturalisation (jardins de pluie, noues végétalisées, déminéralisation, etc.) avec l'établissement d'une liste de projets prioritaires sur la base des enjeux liés aux îlots de chaleur et aux eaux de ruissellement Protéger les sources d'eau souterraine non exploitée afin d'assurer la pérennité de la ressource (ex. : limitation d'usage dans les aires de protection)
Adapter les pratiques de foresterie (urbaine et autres) aux conditions climatiques futures (maladies, insectes, conditions hydriques, etc.)	Éviter les monocultures et mettre en place les ressources (financières, humaines, collaborations) permettant l'entretien des végétaux
Soutenir la réalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques qui favorise l'élimination de la perte de milieux humides, en assurant une gestion cohérente par bassin versant et en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques	Se doter de ressources pour appliquer la réglementation, notamment en bordure des cours d'eau et dans la conservation des milieux humides (constat, RH, courage) Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'évolution des zones d'érosion et les solutions susceptibles d'être mises en place

Orientation

Infrastructures

Accélérer la transition vers des infrastructures, bâtiments et équipements sobres en énergie et résilients

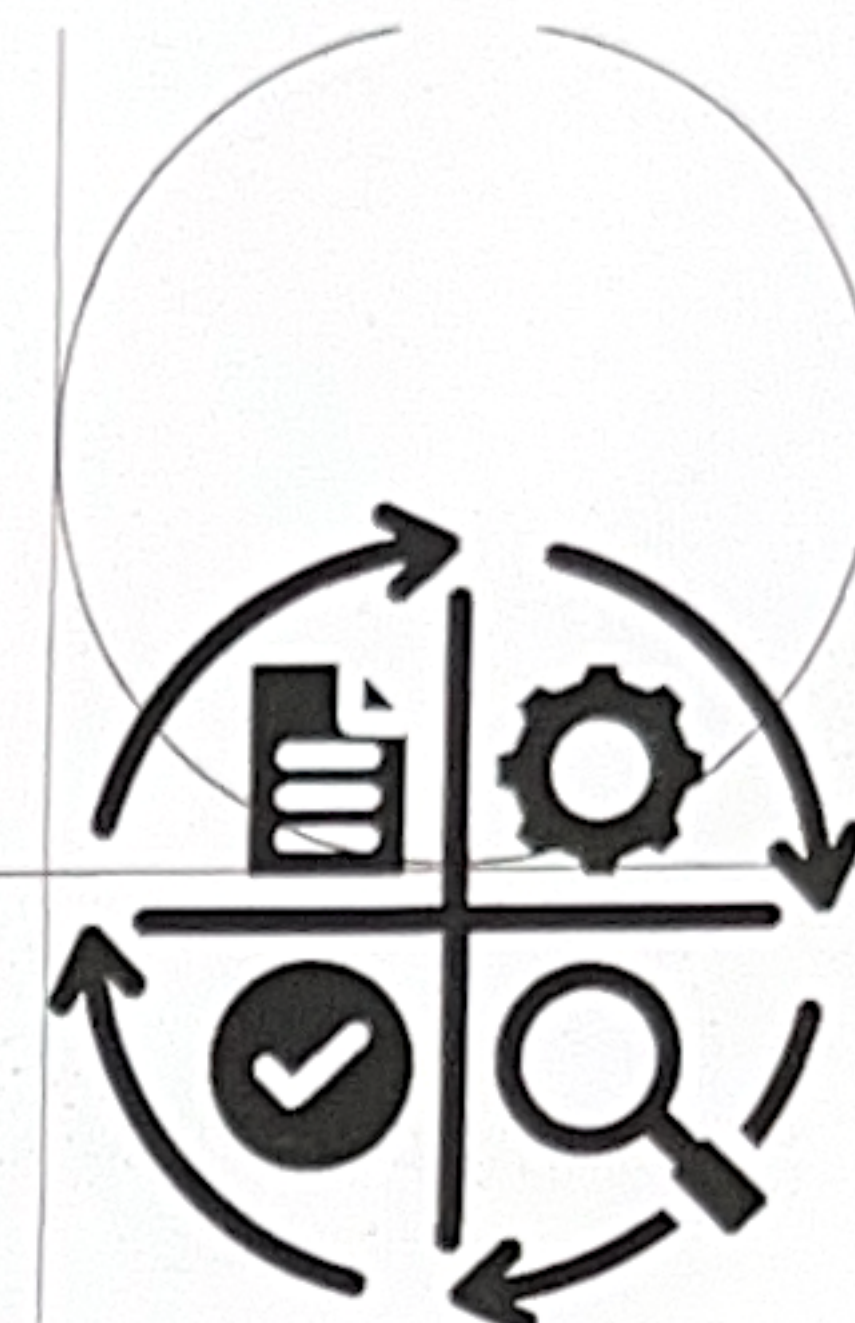


Objectifs	Mesures et/ou actions
Considérer les projections climatiques dans l'ensemble des projets (réfection, conception)	Effectuer un portait des vulnérabilités afin d'identifier les bâtiments et les mesures d'atténuation prioritaires Considérer les données climatiques projetées dans le cadre normatif pour la conception et le choix des équipements des bâtiments (exigence LEED lors de constructions neuves) Assurer une ventilation adéquate des bâtiments essentiels, principalement lors des événements affectant la qualité de l'air
Réduire l'empreinte écologique des bâtiments	Poursuivre les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et les équipements Moderniser les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dans les bâtiments
Diminuer le volume d'eau acheminé dans les infrastructures (usines, stations de pompage et régulateurs) et réduire les débordements	Éliminer les réseaux d'égouts unitaires et séparer les eaux pluviales des eaux sanitaires Favoriser les projets d'infiltration naturelle (jardins de pluie, zones tampons, noues paysagères)
Assurer l'approvisionnement en eau potable dans un contexte de changement climatique (sécheresse)	Développer de nouvelles pratiques afin de diminuer la consommation d'eau dans les opérations
Assurer l'intégrité et la durabilité des infrastructures routières	Considérer les projections climatiques dans l'ensemble des projets de construction, de réparation, et d'entretien des routes municipales Se doter d'un plan pour adapter les pratiques et assurer une meilleure coordination interservices dans les opérations
Assurer la durabilité des infrastructures d'électricité et la sobriété énergétique du réseau	Moderniser les technologies pour mieux contrôler la demande en électricité lors des pointes de consommation (déjeuner et souper) Diversifier les sources potentielles d'énergies renouvelables en favorisant des partenariats Effectuer un entretien plus régulier de la végétation (relevé et inspection) sur l'ensemble du réseau électrique pour éviter les bris et pannes
Diminuer les émissions de GES provenant des équipements motorisés	Poursuivre la stratégie d'électrification de la flotte de véhicules et équipements municipaux (objectif PDMI) Développer le réseau de bornes de recharge électrique municipales Assurer des transports sobres en carbone dans le cadre des activités de l'organisation municipale

Orientation

Milieux de vie

Aménager des milieux de vie durables de manière à réduire les vulnérabilités, tout en maintenant notre identité territoriale

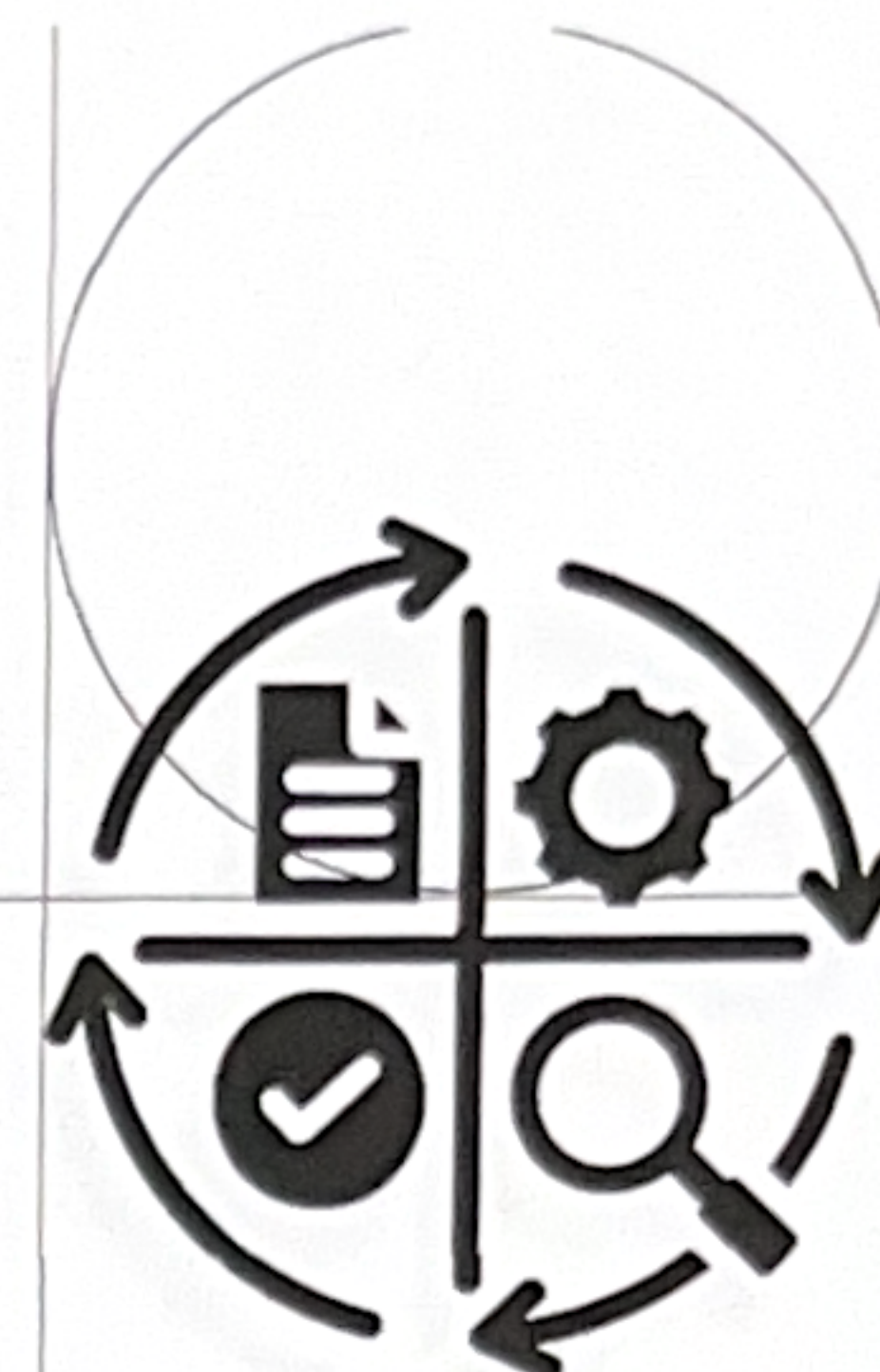


Objectifs	Mesures et/ou actions
Miser sur des pratiques de verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur	Encadrer et promouvoir la mise en place de toits verts et de murs végétalisés Réduire les espaces minéralisés , principalement dans les stationnements, en misant sur la qualité des aménagements Augmenter les plantes comestibles dans les parcs
Encourager les pratiques d'aménagement du territoire axées sur la résilience et la valorisation des milieux naturels	Établir des cibles de densité minimum Procéder à une revue systématique des normes et règlements sur les bâtiments et les infrastructures afin de considérer les projections climatiques attendues pendant leur durée de vie
Adapter l'offre de loisirs, d'équipements et d'infrastructures aux conditions hivernales changeantes et aux périodes de chaleur extrêmes à court, moyen et long terme	Favoriser l' accès public aux différents plans d'eau et aux îlots de rafraîchissement Documenter les impacts des changements climatiques sur les loisirs (utilisation des patinoires, station de ski, pêche blanche, etc.)
Soutenir la réalisation du Plan de mobilité durable intégré qui vise à développer des solutions de transport durable tout en réduisant l'impact environnemental	Adapter nos aménagements pour faciliter les changements de comportement

Orientation

Mobilisation

Engager les communautés dans la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques

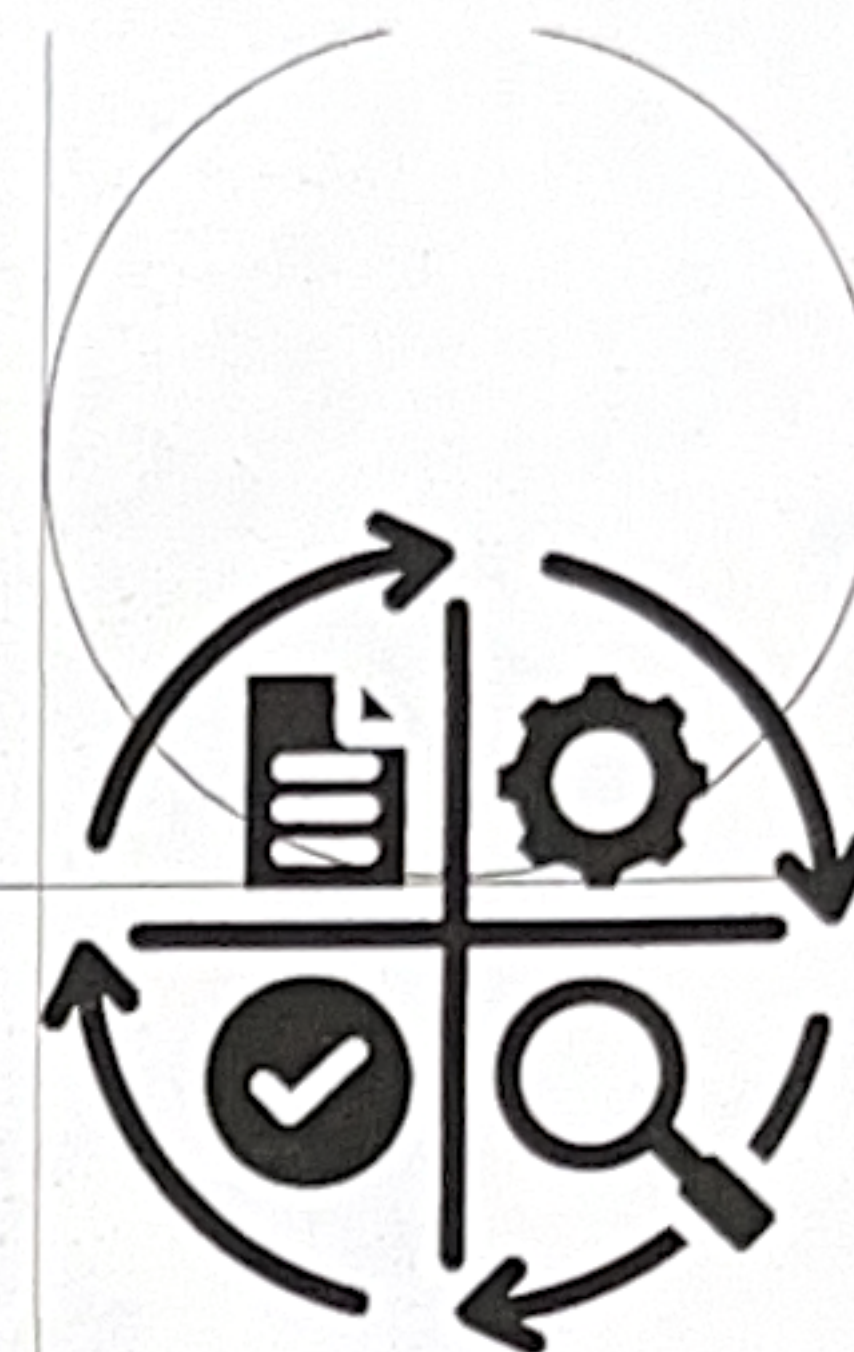


Objectifs	Mesures et/ou actions
Collaborer avec les organismes et les partenaires	Identifier des partenariats mutuellement profitables, en tenant compte des vocations et des capacités d'intervention des organismes Organiser une rencontre annuelle sur le Plan Climat Maintenir et assurer la participation de la Ville sur les instances de concertation en matière de changements climatiques (Table réduction GES, Forum de mobilité durable, comité régional des Plans Climat) Soutenir les organismes qui offrent des services et des formations en lien avec les changements climatiques Collaborer avec les organismes pour mieux connaître la situation et les besoins des populations vulnérables
Sensibiliser, mobiliser et outiller la population	Diffuser les objectifs et les réalisations du Plan Climat Réaliser une campagne de sensibilisation pour améliorer la compréhension des enjeux climatiques et pour faire la promotion des solutions et des actions existantes Fournir à la population une plateforme ou un mécanisme pour s'exprimer sur les enjeux de l'adaptation et la réduction
Soutenir la réalisation du Plan de gestion des matières résiduelles qui vise à réduire les matières envoyées à l'enfouissement et les GES	Promouvoir les actions visant les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Redonner à la terre)

Orientation

Capacité de prévention et d'intervention

Renforcer nos capacités de prévention et d'intervention face aux événements climatiques



Objectifs	Mesures et/ou actions
Approfondir nos connaissances et établir des procédures claires afin d'assurer une réponse optimale lors des interventions	Assurer une veille climatique pour adapter les protocoles d'intervention Créer une base de données d'incidents climatiques pour recenser les interventions passées et leurs leçons apprises Mettre à jour le plan municipal de sécurité civile et le guide d'intervention en y incluant les événements climatiques majeurs
Promouvoir les pratiques en matière d'intervention lors des événements climatiques d'envergure	Sensibiliser les citoyens à la préparation aux événements climatiques Organiser des exercices multiservices pour tester les capacités d'intervention et analyser les résultats afin d'améliorer les pratiques Former le personnel aux pratiques de sécurité civile et intégrer des techniques spécifiques aux événements climatiques extrêmes
Établir des processus et mécanismes facilitant le retour à la normale (rétablissement)	Créer une équipe multiservice pour améliorer le rétablissement des services essentiels après un événement climatique Assurer le maintien des services essentiels lors d'événements climatiques d'envergure (plans de continuité)
Évaluer les effets multiplicateurs de la composante climatique dans l'évaluation des risques à venir	Ajuster les cartographies associées aux risques et incorporer les scénarios climatiques Favoriser les aménagements visant à réduire les impacts climatiques cumulatifs (haies brise-vent, zones tampons pour les inondations, corridors de végétation pour la chaleur, etc.)
Préserver la santé des employés et la qualité du milieu de travail en lien avec les impacts des événements climatique extrêmes	Ajuster les méthodes de travail lors de conditions météorologiques extrêmes (santé et sécurité) Évaluer les mesures à mettre en place pour assurer le bien-être des employés impliqués lors d'événements climatiques
Intégrer les projections climatiques aux Plans de mesures d'urgence	Ajouter un plan d'intervention particulier en lien avec les risques climatiques aux plans de mesures d'urgence Faire des exercices réguliers pour tester les mesures d'urgence liées aux changements climatiques et ajuster les procédures en fonction des leçons tirées